



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 7 juin 2021
A 18 H 30 - Salle des Fêtes

Membres du Conseil Municipal :

ALCALDE Antonio, CALCOEN Guy, DUCHATEL Martine, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LALIGAND Julie, LAPALU Christian, LELEU Pierre-Alexandre, LESERGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, SANCHEZ Lucile.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers absents :	0
Procurations :	3

Secrétaire de séance : Mme. Stéphanie PILAT.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 10 mai 2021.

➤ Accord à l'unanimité

2. Délibération pour dérogation à l'organisation des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que depuis la rentrée de septembre 2018 l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours a été demandée et appliquée après concertation du corps enseignant et du conseil d'école.

Il indique qu'il y a lieu de renouveler la demande de dérogation à l'organisation des rythmes scolaires.

Il précise que le conseil d'école dans sa séance du 08 juin 2021 s'est prononcé favorablement à cette dérogation des rythmes scolaires sur 4 jours.

➤ Accord à l'unanimité

3. Délibération pour numéroté deux parcelles Résidence des Prades.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de créer un numéro de rue pour deux parcelles situées **résidence des Prades** sur la Commune.

En conséquence, il propose de numéroté les parcelles comme suit :

- Section A 1099 – n° 1 résidence des Prades
- Section A 1100 – n° 1 bis résidence des Prades

➤ Accord à l'unanimité

4 . Délibération pour approbation de la convention de participation au fonctionnement du centre de vaccination narbonnais.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de contribuer à hauteur de 1 € par vaccin (soit 2 € pour les 2 injections) pour chaque habitant de la commune de Ventenac-en-Minervois qui souhaitera bénéficier de la vaccination proposée par le centre de vaccination narbonnais et soumet la convention de participation au fonctionnement de l'équipement auprès des communes volontaires du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération.

➤ **Accord à l'unanimité**

5. Délibération pour octroi d'Indemnités Horaires pour travaux Supplémentaires et Complémentaires aux agents des filières du technique et de l'administration de la commune. (I.H.T.S. et I.H.T.C.).

Monsieur le Maire propose, compte tenu des heures supplémentaires qu'exécuteront les agents des cadres d'emplois des filières Technique et Administrative de la commune, le paiement d'une Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires et d'une Indemnité Horaire pour travaux Complémentaires à raison des heures supplémentaires ou complémentaires réellement exécutées.

➤ **Accord à l'unanimité**

6 . Délibération pour location de licence de débit de boisson 4^{ème} catégorie à M ; Laurent BRETON, gérant du restaurant « La Grillade du Château ».

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la SARL LB RESTAURATION dont le siège social est sis au 19 Route Neuve à 11120 VENTENAC-EN-MINERVOIS, qui est gérée par Monsieur Laurent BRETON, qui gère le restaurant saisonnier « La Grillade du Château » à Ventenac-en-Minervois, souhaite renouveler la location de la licence de Débit de Boissons de 4^{ème} catégorie appartenant à la commune pour la période du 1er juillet 2021 au 31 octobre 2021.

➤ **Accord à l'unanimité**

Fin de séance 20 h 00

Le Maire,

Christian LAPALU.



